

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

N°23 - septembre 2006



Inauguration de la stèle des Saint-laurent

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

site internet: www.saintlaurent.info

SOMMAIRE:

8° Rassemblement (ex. AG) des 4 - 5 & 6 août 2006
à Saint-Laurent-de-Cuves (50670 - Basse-Normandie)

Délégation Générale - 8, rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez
Tel. / Fax. : 04 67 44 03 76
E-mail: image.plus@wanadoo.fr

PREAMBULE.

- Gérard CHENEL

Conseiller général du canton de Saint-Pois, Vice-président du conseil général de la manche

- Louis HAMELIN

Maire de Saint-Laurent-de-Cuves, Président de la communauté de communes du canton de St.Pois.

Ont souhaité la bienvenue aux Saint-Laurent de France.



G.Chenel

«Situé dans la Vallée de la Sée, le canton de Saint-Pois est une collectivité à dominante rurale. Organisé en communauté de communes depuis 1992, ce territoire est constitué de petites et moyennes exploitations agricoles dans la partie nord qui deviennent de véritables entreprises en descendant vers le Sud de la Vallée.

Si les traditions sont une réalité, le dynamisme n'est pas absent. Bien au contraire, les commerçants, artisans et entreprises de pointe sont créatrices de près de 250 emplois. Sur le plan touristique, le canton de Saint-Pois a toujours su attirer la curiosité des touristes en leur permettant de découvrir toutes nos richesses et notamment en sillonnant les chemins de randonnées regroupés dans un topo-guide. Dans le domaine culturel, deux associations dynamiques se répartissent les rôles pour apporter aux ruraux que nous sommes, les mêmes services que peuvent bénéficier les citadins.



L. Hamelin

Le festival « Papillons de Nuit », festival de musiques actuelles, qui se déroule à Saint-Laurent-de-Cuves à la Pentecôte, en est un bel exemple avec ses 50 000 personnes accueillies en trois jours.

Habitants des Saint-Laurent de Métropole et d'Outre-Mer, les élus et la population de notre collectivité vous souhaitent la bienvenue, espérant que notre accueil vous donnera l'envie de revenir nous voir. Pour nous, c'est un bonheur de vous recevoir et nous espérons vous faire partager ces moments dans la plus grande convivialité. »

- Franck ESNOUF,

président de l'association « Saint-Laurent 2006 » intervenait en ces termes.

« Voilà déjà trois ans que Saint-Laurent-de-Cuves, petite commune de 490 habitants, a souhaité accueillir les Saint-Laurent de France. En 2002, lors des élections municipales, M. Louis Hamelin, maire de notre commune, m'a confié l'animation. De plus, la dynamique associative qui se développe à Saint-Laurent-de-Cuves depuis plusieurs années a conduit l'association « Saint-Laurent 2006 » à relever un véritable défi : celui de vous accueillir, vous, les Saint Laurentais, qui représentez 34 villes et villages de France et d'Outre-Mer pour venir échanger avec notre population locale. Bienvenue donc à toutes et à tous à Saint-Laurent-de-Cuves »

...

« Les circuits touristiques qui vous ont été concoctés, ont été l'occasion de montrer les différentes facettes de notre secteur et participer ainsi à la promotion touristique de notre Vallée de la Sée. Je suis persuadé que les visites agrémentées de dégustations, notamment de produits cidricoles, vous ont laissé des empreintes indélébiles à votre palais »...

« Cette manifestation, qui se déroule à la fois dans un climat festif, convivial et chaleureux, n'a pu se faire que grâce à la mobilisation des bénévoles. L'équipe qui m'entoure, s'active depuis plus de deux ans pour vous réserver un accueil chaleureux et vous faire passer un séjour agréable en Normandie. Petit à petit les responsables de commissions ont su mener leurs responsabilités avec rigueur, détermination et efficacité. Aujourd'hui, la réussite de ce 8^e Rassemblement est le fruit du travail d'une équipe soudée, soucieuse de répondre à vos attentes. Merci à toutes et à tous pour cette collaboration. Merci aussi à Saint-Laurent-sur-Mer qui s'est associé à nous, à son Maire, Michel Mouquet, au vétéran Dargols et à Jean Goujon qui nous ont fait

vivre une conférence sur l'histoire du Débarquement empreinte d'émotions. Bien sûr je n'oublie pas tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette organisation »...

« Dans chaque ville ou village organisateur, une stèle est inaugurée afin de marquer le passage de l'Assemblée Générale ou du Rassemblement. Il n'est donc pas question pour nous de déroger à la règle. Et à ce sujet, vous voyez que le projet conçu par Miguel Leguillon avec le savoir-faire des entreprises locales, traduit l'image de notre région avec le Mont-Saint-Michel et le granit, emblème de notre canton »...

«J'espère que chacun d'entre vous repartira dans son village avec un souvenir impérissable de son séjour à Saint-Laurent-de-Cuves, vous donnant ainsi envie de revenir. Sachez que Saint-Laurent-de-Cuves vous accueillera toujours à bras ouverts ».



La stèle des Saint-Laurent
G. Chénel - Frank Esnouf
Louis Hamelin - J.P. Lapeyre

- Le mot de Jean-Pierre LAPEYRE,

Président de l'association nationale des Saint-Laurent de France

Sur cette terre de Normandie, entre un patrimoine historique, symbole et mémoire d'une culture millénaire et celui plus récent, témoin de la volonté des nations et des hommes à s'affranchir du joug de l'occupation nazie, ont convergé celles et ceux qui forment la grande famille des Saint-Laurent depuis 1991.

En effet, en ce mois d'août 2006, c'était au tour de Saint-Laurent-de-Cuves d'accueillir le 8ème rassemblement de notre association nationale.

Cette manifestation, dont l'organisation fut réglée de mains de maîtres, a offert les conditions optimales pour que la fête soit totale. D'une part, grâce aux 200 bénévoles, qui dans le plus pur esprit du milieu associatif, ont démontré une nouvelle fois qu'ils sont les forces vives et le socle indéfectible de l'organisation de nos rassemblements. D'autre part, avec la mobilisation des élus et des collectivités locales qui ont facilité le montage et la réussite de cette opération. Enfin avec les membres des 33 délégations qui sont venues de tous les horizons de notre pays et de l'Outre-Mer pour renforcer cette solidarité intergénérationnelle des villes et villages qui portent le nom de Saint-Laurent.

Alors, c'est en votre nom, chers amis, que je formule les félicitations et les remerciements les plus chaleureux à l'adresse de Gérard CHENEL, vice-président du conseil général de la Manche, à Louis HAMELIN, maire de Saint-Laurent-de-Cuves, et à Franck ESNOUF, président de l'association Saint-Laurent 2006 et à toute son équipe.

Merci pour tout, rendez-vous en 2007 à Saint-Laurent-des-Vignes.

Et que vivent les Saint-Laurent de France.

Délégations présentes:

- Saint-Laurent - 23 - Creuse
- Saint-Laurent - 74 - Haute-savoie
- Saint-Laurent-Blangy - 62 - Pas-de-Calais
- Saint-Laurent-d'Agny - 69 - Rhône
- Saint-Laurent-d'Arce - 33 - Gironde
- Saint-Laurent-de-Carnols - 30 - Gard
- Saint-Laurent-de-Cerdans - 66 - Pyrénées-Orientales
- Saint-Laurent-de-Chamousset - 69 - Rhône
- Saint-Laurent-de-Cognac - 16 - Charente
- Saint-Laurent-de-Gosse - 40 - Landes
- Saint-Laurent-de-Cuves - 50 - Manche
- Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse - 11 - Aude
- Saint-Laurent-de-la-Plaine - 49 - Maine-et-Loire
- Saint-Laurent-de-Lin - 37 - Indre-et-Loire
- Saint-Laurent-de-Mure - 69 - Rhône
- Saint-Laurent-de-Vaux - 69 - Rhône
- Saint-Laurent-des-Autels - 49 - Maine-et-Loire
- Saint-Laurent-des-Combes - 33 - Gironde
- Saint-Laurent-des-Hommes - 24 - Dordogne
- Saint-Laurent-des-Vignes - 24 - Dordogne
- Saint-Laurent-d'Oingt - 69 - Rhône
- Saint-Laurent-du-Bois - 33 - Gironde
- Saint-Laurent-du-Mottay - 49 - Maine-et-Loire
- Saint-Laurent-du-Tencement - 27 - Eure
- Saint-Laurent-du-Var - 06 - Alpes-Maritimes
- Saint-Laurent-en-Brionnais - 71 - Saône-et-Loire
- Saint-Laurent-en-Gâtines - 28 - Indre-et-Loire
- Saint-Laurent-la-Conche - 42 - Loire
- Saint-Laurent-Nouan - 41 - Loir-et-Cher
- Saint-Laurent-de-Rochefort - 42 - Loire
- Saint-Laurent-sur-Mer - 14 - Calvados
- Saint-Laurent-sur-Oust - 56 - Morbihan
- Saint-Laurent-sur-Sèvre - 85 - Vendée
- Saint-Laurent-du-Maroni - 973 - Guyane

Rappel du programme:

- Samedi 5 août:

- Accueil des délégations.
- 09h. à 11h.30: Réunion des commissions
- 10h. Conférence portant sur l'histoire de Saint-Laurent-sur-Mer le 6 juin 1944
- 11h.30 Apéritif animé
- 12h.30 Déjeuner avec animation
- 14h.30 Départ pour les excursions touristiques
- 20h. Repas Normand avec animations et soirée dansante

- Dimanche 6 août:

- 09h. Assemblée Générale
- 10h. Messe officielle
- 10h. Marché du terroir et des produits régionaux
- 13h. Déjeuner avec animation
- 14h.30 Jeux inter-villes et animations
- 19h. Repas

Compte-rendu de l'Assemblée Générale.



66 représentants des délégations participantes à la 8^{ème} Assemblée Générale étaient présents. Le quorum étant atteint, la séance s'est déroulée normalement suite à la convocation du 17 juillet 2006.

1 - Rapport moral du Président - Jean-Pierre Lapeyre.

L'Association Nationale des Saint-Laurent de France se porte bien, car il est agréable de constater que sur les 39 membres du réseau actuellement inscrits comme membres actifs, 34 délégations sont présentes à cette 8^{ème} Assemblée Générale. Agréable aussi de constater que le calendrier de nos prochaines manifestations fait état d'un prévisionnel d'au moins deux années en avance.

Les objectifs mis en place à l'occasion de nos précédentes réunions se concrétisent et les travaux des différentes commissions commencent à porter leurs fruits, comme celui de vouloir détenir un site Internet interactif qui se révèle efficace, car de plus en plus d'internautes lui rendent visite et participent à le rendre agréable et particulièrement informatif des activités des uns et des autres.

Enfin, je souhaite que les représentants des Saint-Laurent trouvent les bonnes formules susceptibles de motiver les jeunes de leur commune pour les amener à participer à nos manifestations, car ils représentent l'avenir de l'association, et d'autre part que d'autres villes et villages qui portent le nom de Saint-Laurent nous rejoignent prochainement.

2 - Rapport financier par Chantal Rubin, trésorière.

Suite à appel à cotisation et à la dernière relance, 36 communes ont payé leurs cotisations à la date de l'AG.

La subvention demandée au Ministère du Tourisme pour l'année 2006 devrait être versée dans les jours à venir, nous en avons une confirmation écrite.

À l'issue du versement de 50% des cotisations à Saint-Laurent-des-Vignes pour l'organisation du 9ème grand rassemblement en 2007, le solde du compte de l'Association est positif.

Les comptes font ressortir que le remboursement des déplacements des membres du conseil d'administration à l'occasion des deux réunions statutaires annuelles se fait sur la base de frais kilométriques.

Toutefois, dans ce contexte dès le mois de juin, et afin de préserver la trésorerie, le montant mensuel de la prestation de service versée au délégué général, qui poursuit malgré tout sa mission, a été diminué de 500 €.

Ainsi, compte tenu de l'indiscutable ouverture de notre association liée aux services de la délégation générale, y compris la gestion de notre site Internet, et de la nécessité de s'interroger sur l'hypothétique maintien de la subvention du Ministère du Tourisme pour les années à venir, ceci appelle une prise de décision qui est de savoir s'il faut maintenir le versement des 50% des cotisations aux organisateurs des grands rassemblements.

Question soumise au vote :

- Faut-il suspendre le versement des 50% des cotisations aux organisateurs des grands rassemblements sans autres conditions ?

Seuls deux membres s'étant abstenus et les autres ayant voté pour, la décision de suspendre les versements est adoptée.

Etudiée au cas par cas par le bureau national, cette décision est assortie d'une possibilité d'allouer une avance financière aux organisateurs des manifestations afin qu'ils puissent payer les cautions qui leur seraient demandées par les prestataires de services.

D'autre part, afin d'aider financièrement les organisateurs des manifestations, il a été avancé le projet d'une tombola permettant de gagner un séjour pour deux personnes dans un des Saint-Laurent du réseau. Les Saint-Laurent qui se porteraient volontaires pour le 9ème grand rassemblement peuvent déjà se faire connaître.

Comme précisé sur la convocation à l'AG et à l'appel à candidature, il est prévu la désignation d'un commissaire aux comptes.

La candidature de **Michel Raymond** de Saint-Laurent-des-Hommes est la seule qui a été reçue.

Suit au vote, ce dernier est nommé, à l'unanimité, commissaire aux comptes chargé de vérifier annuellement l'exactitude et la sincérité de la comptabilité et de faire, si nécessaire, les recommandations d'usage sur la gestion financière de l'association nationale.

Après délibération, le compte financier de l'association nationale est approuvé à l'unanimité.

3 - Bilan du 8ème grand rassemblement de Saint-Laurent-du-Var des 3 - 4 et 5 juin 2005 par Marie-France Corvest.

Quelques chiffres :

- 134 bénévoles - 50 employés municipaux sur 3 jours - 29 prestataires et techniciens.
- 207 m. de tissu - 740 m. de biais - 37 h. de coutures et 12 h. de coupe pour les dossards.
- 28 kg. de papperasse et 10 kg. de dossiers.
- 4089 repas servis aux invités dont 1063 au dîner de gala.
- 1595 nuitées sur le site.
- 488 excursionnistes.

L'association Saint-Laurent sans frontière, maître d'ouvrage de cette manifestation pour la ville de Saint-Laurent-du-Var avait décliné l'aide des 50% des cotisations de l'association nationale en 2004 et 2005 en échange de l'exonération des cotisations pour la commune pour la même période.

Il ressort que les organisateurs du 8ème grand rassemblement ont bouclé le compte de résultat de cette manifestation avec un solde positif.

D'autre part, il faut préciser que dans le cadre de la communication portant sur cet événement, Nice matin, média en pointe à grand tirage local, a diffusé une édition spéciale de 4 pages, à fort retentissement, retraçant avec brio les 3 jours de cette belle manifestation.

4 - Renouvellement du conseil d'administration.

Comme stipulé par nos statuts et confirmé par le Lien N°22 - art.2, le renouvellement de deux membres du conseil d'administration a été organisé.

Après appel à candidature (cf. convocation), il ressort que Louis Nomdedeu, de Saint-Laurent-de-Cognac et Gilbert Sainte-Luce de Saint-Laurent-du-Maroni ont été les seuls à se présenter. Leur élection, à l'unanimité, par l'assemblée générale est acquise pour trois ans.

5 - Point de situation de la délégation générale.

Comme précisé lors du bilan financier, ci-dessus, le montant mensuel de la prestation de service du délégué général est diminuée de 500 €. dans l'attente d'une amélioration des ressources financières de l'association nationale.

Malgré ces nouvelles contraintes, le travail du délégué général n'a pas baissé de rythme et il poursuit ses activités dans l'esprit de la mission qui lui est confiée à la grande satisfaction de tous.

6 - Point sur le site Internet depuis le 1° janvier 2006.

Nombre total de lectures uniques : 5 548

Nombre de visites : 7 718

Nombre de visiteurs uniques par mois : 793

Nombre total d'inscrits à la newsletter : 357 (inscrivez-vous , faites inscrire vos proches)

Nombre de pages lues : 45 079

Nombre de pays différents : 21

7 - La Boutique des Saint-Laurent de France.

Le E-commerce devient incontournable, il apparaît donc opportun de mettre notre site internet au service des membres du réseau afin de promouvoir les produits mis en marché localement : produits du terroir, produits artisanaux, chambres d'hôtes et autres services...

Ainsi, notre site internet deviendra la « **super vitrine** » des productions spécifiques et des offres des Saint-Laurent de France, voire créer un « **label** ». La mise en ligne se fera sur simple demande par l'intermédiaire de la fiche produit ci-après.

La « **boutique** » fonctionnera sur le principe suivant. :

- Le fournisseur proposera un ou des produits à référencer au moyen de la fiche produit et acceptera les conditions générales de vente (disponibles en téléchargement sur le site Internet).
- L'association nationale ne gèrera aucun stock et ne percevra aucun argent sur les transactions.
- Le ou les produits seront commandés à partir de notre site Internet sous la forme suivante :
 - L'internaute « client » générera sa commande en ligne et la validera.
 - La commande des produits sera simultanément orientée par courrier électronique vers le fournisseur concerné qui en accusera réception par E-mail auprès du client, créant ainsi le contrat de vente, en lui confirmant le prix, le mode de paiement et la date d'expédition de la commande.
 - Parallèlement le fournisseur tiendra informé le webmaster du site internet qui actualisera les paramètres du suivi informatique de la commande.

« La boutique des Saint-Laurent de France » sera expérimentée durant une année, à compter de sa mise en service, avec les offres de prix de référencement suivants :

- 1 (un) référencement = 100 €.
- les 3 (trois) suivants = 200 €.
- les référencements suivants = 50 €. chaque.

Documents à mettre à la disposition des fournisseurs.

La « boutique » fonctionnera sur le principe suivant. :

- Le fournisseur propose un ou des produits à référencer et accepte les conditions générales de vente. Elles seront fournies sur demande par la délégation général.
- L'association nationale ne gère aucun stock et ne perçoit aucun argent sur les transactions.
- Le ou les produits sont référencés sur notre site internet sous la présentation ci-après.

Exemple de mise en ligne d'un produit sur le site Internet.

La boutique des Saint-Laurent de France

Libellé du rayon → **VINS**

Titre du produit → **Vin des Côtes du Rhône - rouge**

Stickers affichables

Nouveau

Promo

Description courte

ou

Description longue



Ce vin est le produit d'un vignoble en terrasse exposé plein Sud sur des sols légers et sableux qui profite d'un bel ensoleillement.

Conjugué à la fraîcheur de la vallée, il donne des vins souples et fruités, enveloppés d'une belle robe. La cave des vignerons, par une vinification de qualité, associe ce compromis de couleur et de fruit en élaborant un produit qui est très agréable de déguster.

Les palais des amateurs sauront apprécier ce vin qui est disponible par cartons de 6 bouteilles de 75cl.

COMMANDE

Référence

Qté:

Prix:.....€. livré France

Prix:.....€. livré C.E

Ajouter au panier

Informations complémentaires à télécharger

PDF

Produit commentable

Ajouter un avis - Envoyer à un ami

Pied de page

**- Suivi de la commande
- Conditions générales de vente
- Nous contacter**

- L'internaute « client » génère sa commande en ligne et la valide.
- La commande des produits est simultanément orientée par courrier électronique vers le fournisseur concerné qui en accuse la réception par E-mail auprès du client (créant de ce fait le contrat de vente, lui confirme le prix, le mode de paiement et la date d'expédition de la commande).
- Parallèlement le fournisseur tient informé le webmaster du site internet qui actualise les paramètres du suivi informatique de la commande qui est consultable à tout moment par le client.



Association Nationale des Saint-Laurent de France www.saintlaurent.info

Délégation générale
8, rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez
tél. 04 67 44 03 76 - 06 24 55 39 32
image.plus@wanadoo.fr

Fiche produit (une fiche par produit)

Références du producteur ou du prestataire de service (obligatoires):

Nom: Prénom:

Société:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphones: E-mail:

Nom du produit:

Descriptif:

Prix TTC en € TVA: NOUVEAU - PROMO

Options:

Frais ou conditions de transport si nécessaire (France - CE - Etranger):

Photographies: (minimum une papier 13 x 9 cm.) ou (fichier JPG minimum 150 DPI)

Informations diverses:

Dossier complémentaire (PDF):

Date: Bon pour accord:.....

- La fiche produit concerne: les produits du terroir, de l'artisanat local, les locations (gîtes, maison d'hôtes, séjour à la ferme, chez les particuliers) et tout autre produit pouvant bénéficier d'une promotion sur notre site Internet, dans la boutique des Saint-Laurent de France.

- Chaque fiche produit fera l'objet d'une convention et d'une facturation de 100€ pour un (1) référencement - 200€ pour les trois (3) suivants et 50€ pour chaque suivant pour une durée de un an à partir de la date de paiement auprès du trésorier de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France. Passé cette date le renouvellement sera demandé ou bien le produit cessera d'être référencé. Dans le cas de la rupture de stock, le produit pourra être remplacé par un produit similaire pour la durée du temps restant.

- Les fiches sont à retourner par courrier normal ou électronique à l'adresse ci-dessus.

- Renseignements aux mêmes adresses. Les conditions générales de ventes sont fournies sur demande, par courrier électronique

8 - Point sur la mise à jour de l'annuaire des associations.

Dés le mois de janvier, nous vous avons invité à nous faire parvenir une mise à jour de l'annuaire des associations des membres de notre réseau.

Un rappel en mars nous a permis de compléter ce dossier, et le bulletin de liaison diffusé dernièrement - Lien N° 22 - faisait état de l'avancement des travaux et de l'utilité à détenir ce document actualisé.

Ce sont près de 3000 internautes qui ont déjà consulté ces pages sur notre site Internet, pour l'intérêt de nos associations locales.

En effet, par ce moyen de communication irremplaçable, elles y trouvent une résonance à leurs actions et des contacts qui renforcent le dévouement de leurs membres.

Malheureusement certaines communes ne nous ont toujours pas fait parvenir leurs documents :
SL-Agny - SL-Arce - SL-Bretagne - SL-Carnols - SL-Cerdans - SL-Creuse - SL-Cuves - SL-des-Bois
SL-du-Bois - SL-Hte. Savoie - SL-Lin - SL-Mure - SL-Rochefort - SL-Salle - SL-Tencement - SL-Trèves

Nous comptons sur ce nouveau rappel afin que l'annuaire puisse être mis à jour.

9 - Point sur la proposition des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Raphaël BOUCHOT, secrétaire adjoint des Saint-Léger de France et d'Ailleurs nous faisait connaître le 28 juin 2006, qu'il travaillait sur un projet de réalisation d'une planche de 6 timbres ayant un rapport avec les Saints qui se rassemblent, dont les Saint-Laurent de France.

Les dernières informations soulignent que 1200 demandes sont formulées annuellement aux services philatéliques, et qu'une centaine sont retenues. Malgré cela nos chances d'aboutir sont réelles, si la volonté de tous est présente et surtout si la mobilisation souhaitée de nos députés est effective.

A ce stade de l'opération, il est utile d'en préciser plus de détails. Il est donc projeté de réaliser une planche de 6 timbres représentant pour chacun notre Saint Patron, avec une émission « premier jour » à Paris en présence d'une représentation de chaque association nationale des Saint Patrons, et de leurs députés respectifs, suivie d'une visite de l'Assemblée Nationale.

Actuellement sont intéressés : les St.Aubin, St. Michel, Ste.Foy, St. Florent, St. Maurice, St. Georges, St. Julien, St. Laurent, St. Médard et les St. Léger, qui représentent ensemble une population de 600 000 habitants et 247 députés.

Monsieur Bladinières du service philatélique national précise que cette opération est gratuite pour nous demandeurs. Ce qui est très important pour la suite. En effet seuls resteront à financer les frais de dossiers et papeteries, qui devraient ne pas dépasser les 150 euros par association...

Nous estimons que ce dossier est en bonne voie de réalisation, nous diffuserons prochainement les suites qui y seront données.

10 - Rapport des travaux des commissions :

101 - Commission vie associative, jeunesse et loisirs : rapporteur Gérard COMETS.

- 16 participants :

SL-Nouan - SL-du-Bois - SL-Haute-Savoie - SL-Blangy - SL-de-Vaux - SL-d'Oingt - SL-du-Var
SL-en-Brionnais - SL-de-Chamousset - SL-Rochefort - SL-d'Agny - SL-de-Mure - SL-Creuse
SL-des-Vignes - SL-du-Maroni - SL-de-Gosse

4 délégations, SL-Haute Savoie, Nouan, Creuse, du-Var étaient représentées par un ou deux jeunes, ce qui a rendu la tenue de table très intéressante

- Questions posées au cours du tour de table :

- Question N°1 : Pourquoi les jeunes de votre village ne sont pas venus ou peu nombreux ?
- Question N°2 : Que pouvons-nous leur proposer pour qu'ils participent en plus grand nombre ?

- **Propositions :**

- Pour la question N°1 :

A - On ne peut pas dire à un jeune de venir pour une « Assemblée Générale » car le fait d'entendre ces deux mots ne le motive pas, au contraire.

On a donc proposé de changer d'appellation

- *Les Assemblées Générales deviendraient des Rassemblements*

- *Les Rassemblements deviendrait des Grands Rassemblements*

Projet soumis au vote de l'Assemblée Générale et il a été adopté à l'unanimité.

B - On ne peut pas intéresser les jeunes pour une Assemblée générale car la délégation est réduite et les jeunes aiment bien se déplacer en groupe

- Pour la question N° 2 :

A - On attend tous avec impatience de voir ce que va donner le premier « inter-St.- Laurent ». L'idée reste aussi bien perçue par l'assemblée que l'année dernière.

B - Suivant le résultat St.-Laurent-des-Vignes en organisera un.J'espère qu'ils n'ont pas été déçus. Coup de chapeau à St.-Laurent-de-Cuves au Passage.

C - Pour St.-Laurent-Blangy, St.-Laurent-du-Var et St.-Laurent-de-Vaux, les futurs organisateurs devraient contacter le plus tôt possible des groupes de danse ou de musique de jeunes dans les différents St Laurent pour qu'ils participent aux rassemblements, sinon ils iront se produire ailleurs.

D - Le village de toile est à proposer systématiquement pour que les jeunes puissent aller se coucher quand ils veulent et qu'ils ne soient pas bloqués par les horaires des navettes.

E - Proposer des frites et sandwiches pour que les jeunes puissent manger à moindre coût et aussi quand ils veulent. Mais il ne faut proposer cela que le soir pour ne pas venir en concurrence avec le traiteur d'une part et pour ne pas isoler les jeunes lors des repas d'autre part.

(Le fait de faire des sandwiches peut aussi faire entrer un peu d'argent dans la caisse d'une association)

F - Saint-Laurent-de-Chamousset propose de nommer un correspondant jeune par St.-Laurent qui serait capable de chatcher sur Internet et de faire une bonne communication autour de lui.

Idee bien acceptée par la commission et adoptée par le bureau national

Chaque St.- Laurent doit donc donner rapidement le nom du correspondant jeune de son village à la délégation générale, avec son numéro de portable et son adresse E-mail.(contact: yvan.marcou@saintlaurent.info)

Félicitations à Tatiana de Saint-Laurent-Nouan qui a été la première à se faire connaître et bienvenue aux suivants (voir sur le site Internet: Rubrique - spécial jeunes)

G - Faire connaître les Saint-Laurent aux jeunes car quand les jeunes d'un village ont participé une fois et qu'ils connaissent la manifestation, ils reviennent souvent.

H - Saint-Laurent-de-Mure propose d'organiser plusieurs manifestations durant l'année dans leur village pour que ces jeunes puissent se retrouver et se motiver pour s'inscrire au prochain rassemblement des Saint-Laurent (cela peut par la même occasion permettre à l'association de faire entrer un peu d'argent dans la caisse pour subventionner une partie de leur voyage)

I - Pour les futurs organisateurs, il est demandé d'éviter d'organiser des rassemblements fin juin et début août.

- Fin juin pour éviter les périodes d'examens et de fin de cours.

- Début août pour ne pas perturber les différentes fêtes de Village de Saint-Laurent.

L'essentiel de la réunion a été basé sur l'intégration des jeunes aux rassemblements des Saint-Laurent, mais nous n'avons pas oublié les associations et les loisirs.

Nous avons rappelé aux différentes associations de mettre à jour l'annuaire des associations sur le site Internet.

Pour ce qui est des loisirs nous avons donné quelques exemples d'échanges entre Saint-Laurent qui existent déjà et nous encourageons ceux qui n'ont pas encore fait le premier pas à se lancer.

102 - Commission tourisme - économie : rapporteur Yvan MARCOU.

17 membres du réseau étaient représentés :

SL-Var - SL-Blangy - SL-Gosse - SL-d'Oingt - SL-Nouan - SL-Mure - SL-Haute-Savoie - SL-Cerdans
SL-Carnols - SL-du-Bois - SL-Creuse - SL-Agny - SL-Chamousset - SL-Maroni - SL-Hommes - SL-Lin
SL-en-Brionnais.

Depuis plusieurs saisons, la commission tourisme planche sur le développement du tourisme rural et en particulier sur la création de circuits à thèmes et circuits gourmands, compte tenu des potentialités touristiques et gastronomiques des membres du réseau qui s'étalent à chacune de nos manifestations.

Thème de l'atelier : circuits à thèmes et circuits gourmands.

- Présentation des créations de circuits existants ;
- Projets de créations de circuits pouvant être mis en ligne sur notre site Internet.

- Pour les circuits existants :

Il se dégage du tour de table, que des circuits existent déjà, mais en petit nombre. Ces circuits font l'objet d'une mise en marché ou d'une information portée par des organismes professionnels en place localement : offices de tourisme, communautés de communes, etc...

- SL-en-Brionnais : Circuit des églises romanes.
- SL-du-Maroni : Visite du quartier officiel du baigneur.
- SL-de-Lin : Circuit entre Loire et Loire
- SL-du-Var : Route Matisse.

Mais en dehors de SL-du-Maroni, les potentialités, culturelles - architecturales - gastronomiques - accueils - maisons d'hôtes - gîtes - etc..., des Saint-Laurent ne ressortent pas de manières tangibles sur l'itinéraire de ces circuits. Alors en accord avec les organismes à vocation touristique existants il serait judicieux de souligner les spécificités de nos villes et villages pouvant être commercialisés en les intégrant dans ces circuits, avec l'avantage de pouvoir relayer gratuitement ces informations au moyen de notre site Internet.

Il est précisé que nous n'avons pas la prétention de nous substituer aux institutions touristiques existantes, mais nous pouvons être ou devenir une force de proposition et de communication par l'intermédiaire de notre réseau, avec en leitmotiv la recherche de retombées économiques pour ses membres.

- Quand il n'existe pas de circuits :

Le tour de table a permis de dégager certaines pistes qui pourraient déboucher sur des créations de circuits à thèmes ou manifestations locales avec leurs aspects les plus positifs, suivis de propositions à faire aux structures touristiques régionales existantes en ciblant une communication relayée par notre site Internet.

- SL-du-Maroni : circuit gastronomique avec des spécialités des nombreuses cuisines locales.
circuit botanique
- SL-d'Oingt : route des vins du Beaujolais.
- SL-du-Var : création d'une foire des produits gastronomiques des Saint-Laurent de France
- SL-de-Mure : la route de Jules César

Il est rappelé que par l'intermédiaire de notre site Internet, tous les circuits existants ou nouveaux peuvent faire l'objet d'une offre au grand public avec les avantages suivants :

- pas de travaux d'imprimerie ni d'expédition de documents papier ;
- diffusion immédiate de l'information aux membres du réseau au moyen de notre newsletter ;
- modifiables et ajustables en permanence ;
- communication à caractère national et international ;
- promotion de certains produits avec tarifs préférentiels dans le cadre de l'Accueil privilège des Saint-Laurent de France ;
- création envisageable d'un label Saint-Laurent de France.

11 - Calendrier des prochaines manifestations.

- 2007 : 9ème grand rassemblement à Saint-Laurent-des-Vignes les 29-30 juin et 1 juillet ;
- 2008 : 9ème rassemblement à Saint-Laurent-du-Mottay
- 2009 ou 2010 : Saint-Laurent-en-Brionnais
- 2011 : 11ème grand rassemblement à Saint-Laurent-du-Maroni
- Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse - attente de décision
- novembre 2006 - réunion du conseil d'administration élargi - Saint-Laurent-en-Gâtines

Saint-Laurent-des-Vignes présente le programme du 9ème grand rassemblement :

Vous trouverez plus de détails sur le site Internet.

Vendredi 29 juin 2007 :

- Accueil des délégations à Saint-Laurent-des-Vignes et transfert à Bergerac
- 20h. accueil sous le chapiteau avec repas et spectacle

Samedi 30 juin 2007 :

- 08h.00 à 12h.30 - excursions
- 09h.30 - ouverture de la foire exposition
- 12h.00 - visite officielle de la foire expo
- 13h.00 - déjeuner avec animations
- 16h. à 18h.00 - réunion des commissions
- 17h.00 - concert de chorales
- 18h.00 - messe officielle
- 20h.30 - dîner de gala avec animations
- 23h.00 - feu d'artifice - soirée dansante

Dimanche 01 juillet :

- 09h.30 à 11h.30 - assemblée générale
- 09h.30 à 12h.30 - foire exposition et animations
- 11h.30 - inauguration du monument des Saint-Laurent à SL-de-Vignes
- 12h.30 - apéritif à Bergerac
- 13h.00 - repas
- 15h.30 - départ des délégations pour le défilé
- 16h.00 - défilé dans la ville de Bergerac
- 18h.00 - retour des cars à Picquecailloux
- vers 19h. - fin de la foire expo - repas - premiers départs

13 - Questions diverses :

Peut-on envisager la création d'un autocollant ou vitrophane du logo des Saint-Laurent de France ainsi que la possibilité de mettre à l'entrée de nos villes et villages un panneau signalétique indiquant l'appartenance au réseau des Saint-Laurent de France ?

La réponse est oui.

En conséquence, ces questions sont mises à l'étude et les suites données seront communiquées par l'intermédiaire de notre site Internet.